



Labrèche remplace Derome ?



Chronique d'une mort annoncée

PAR VÉRONIQUE NGUYÈN-DUY

Intéressante *La Fin du monde*, cette émission quotidienne qui porte sur l'actualité un regard aussi critique qu'irrévérencieux et dont les cotes d'écoute menacent sérieusement les *Montréal* et *Québec ce soir*¹. Tellement intéressante en fait que plusieurs la considèrent comme la révélation de l'année, le nec-plus-ultra de l'innovation, une véritable révolution télévisuelle. Intéressante aussi l'émission spéciale diffusée le 30 novembre dernier, soir des élections provinciales, et qui fut regardée par plus de 600 000 personnes². Tellement intéressante en fait que plusieurs se sont interrogés sur le rôle des journalistes dans le maintien et le bon fonctionnement de la démocratie. Mais ce qui est franchement fascinant dans toute cette affaire, ce sont les vagues de fond qui secouent désormais le merveilleux petit monde du journalisme. « Certains sont farouchement contre, estimant que *La Fin du monde* dénature le travail journalistique. D'autres [...] sont farouchement pour, considérant que l'émission apporte un vent de fraîcheur dans un univers empesé »³. Et ce débat est d'autant plus vif que « *La Fin du monde* a été placée cette année contre les téléjournaux traditionnels, étant ainsi perçue comme un produit alternatif d'information [...] »⁴.

Mais pourquoi chercher à déterminer si *La Fin du monde* est une émission d'humour

ou d'information ? Pourquoi s'inquiéter du mélange des genres auquel elle s'adonne ? En d'autres mots, « pourquoi vouloir absolument tout classer ? »⁵ Et bien, parce que le travail de classification implique la définition et l'application d'un ensemble de critères. Parce que ces mêmes critères ont pour effet d'établir et de réitérer des normes, des échelles de valeurs, de bonnes et de mauvaises façons de faire et de dire les choses.

Partant, il m'apparaît que les réponses aux inquiétudes des journalistes et autre commentateurs ne sont pas à chercher dans les contenus, la forme ou même la fonction de *La Fin du monde* mais bien dans ceux-là même du journalisme, tel qu'il se pratique depuis une vingtaine d'années. En effet, le trouble et la division provoqués par la diffusion des « néobulletins d'information », pour reprendre l'expression de Marc Labrèche, sont symptomatiques d'un questionnement plus profond. Comme le souligne Samuel Winch⁶, l'inquiétude relative à la confusion des codes, des genres et des fonctions, exprimée aussi bien par les chercheurs que par les journalistes, est une espèce de constante historique. Et cette inquiétude perpétuelle trouve sa raison d'être dans les débats qu'elle suscite et qui sont autant d'occasions de négocier, construire et reconstruire les limites mêmes du journalisme, entendu aussi bien comme objet que comme pratique.

Car c'est bien de normes, de statuts, bref de légitimité dont il est question lorsque vient le temps de faire le procès de *La Fin du monde*. J'en tiens pour preuve le débat qui a animé une partie des échanges lors du dernier congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ). Le verdict ? Un refus catégorique d'accorder à certains collaborateurs de *La Fin du monde*, en l'occurrence Patrick Masbourian et Jean-René Dufort, le droit de détenir une carte de presse. Pourtant, si on considère avec attention les critères de la FPJQ, on constate que rien, dans la définition de la fonction de journaliste, ne permet d'exclure nos deux acolytes. En effet, « exerce une fonction de journaliste celui ou celle qui exécute, en vue de la diffusion d'informations ou d'opinion dans le public, une ou plusieurs des tâches suivantes : recherche de l'information, reportage, interview ; rédaction ou préparation de comptes-rendus, d'analyses, de commentaires ou de chroniques spécialisées ; traduction et adaptation de textes ; photographie de presse, reportage filmé ou électronique ; secrétariat de rédaction ; dessin de caricatures sur l'actualité ; dessin et graphisme d'information ; animation, réalisation ou supervision d'émissions ou de films sur l'actualité ; direction des services d'information, d'affaires publiques ou de services assimilables »⁷.